

Pension alimentaire chez une ado de 17 ans en bac pro

Par pasclau, le 06/03/2011 à 09:11

Bonjour,

je me permets de vous contacter j ai une fille 17 ans qui est partie faire un bac pro dans une école privée sur lens sa mère qui harcèle souvent mon couple la mise sans mon accord

en sachant qu elle m a demandé une pension alimentaire quand je me suis marié seulement a l age des 10 ans de ma fille

a ce jour, celle ci va dans une école privée qui coute plus de 5 000 euros l'année elle lui fait passer son permis accompagné et va lui payer son bafa?????

de mon coté j ai trois autres enfants dont un qui partira en bac pro l année prochaine et les deux autres scolarisés en primaire et collége

puis je demander une baisse de la pension alimentaire

dois je demander une présence d'un avocat en sachant que celle ci ne cesse de nous mettre au tribunal car elle abuse de lapj gratuite

j attends une réponse de votre part car coté financier je suis vraiment limite tous les mois merci d'avance

Par corima, le 06/03/2011 à 12:34

Et pourquoi vous met elle au tribunal?